

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES

Total délégués présents : 36/64

Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	à M. GUENION Christian

Total représentés : 07/64

Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE

Total présents et représentés : 43/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 – AJUSTEMENT DES COMPTES EN FIN DE GESTION – DELIB N°93 – CS DU 27-11-2023

Afin de palier à d'éventuelles dépenses urgentes et réajuster certaines lignes budgétaires, il conviendra de mouvoir les comptes suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenss		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1328 (13) : Autres	21 000,00	1328 (13) : Autres	-25 230,38
2111 (21) : Terrains nus	100 000,00	28031 (040) : Frais d'études	17 310,54
2315 (23) : Installation, matériel et outillage	-121 000,00	2804182 (040) : Bâtiments et installations	4 791,64
		28183 (040) : Matériel de bureau et informa	3 128,20
	0,00		0,00

FONCTIONNEMENT

Dépense s		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615232 (011) : Réseaux	-92 730,38		
64111 (012) : Rémunération principale	12 500,00		
64118 (012) : Autres indemnités	12 500,00		
64131 (012) : Rémunération	12 500,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00		
6615 (66) : Intérêts des comptes courants&d	20 000,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	25 230,38		
	0,00		

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
----------------	------	----------------	------

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 085-258501634-20231127-DELIB932023-DE

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président :

- A effectuer les mouvements de compte précédemment cités par une Décision Modificative.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER